

Admissions

Étudiants externes à l'Eav&t

2022-2023

Journée
Portes-Ouvertes
Samedi 5 février 2022
De 14 h à 18 h

Contact :
scolarite@paris-est.archi.fr

Entrée en Licence année 1 (L1)

Pré-inscriptions

Elles se font obligatoirement sur [Parcoursup](#) pour :

- les candidats titulaires ou préparant le baccalauréat français,
- les titulaires d'un baccalauréat français ayant suivi une année d'études dans l'enseignement supérieur (réorientation),
- les candidats français titulaires ou préparant un diplôme admis en dispense du baccalauréat,
- les candidats titulaires ou préparant un diplôme de l'Union Européenne équivalent au baccalauréat français.

Calendrier Parcoursup

- **novembre 2021 -> janvier 2022** : information et découverte des formations sur le [site Parcoursup](#)
- **20/01/2022 -> 29/03/2022 -> 7/04/2022** : inscription et formulation des vœux et finalisation du dossier en ligne
- **2/06/2021->15/07/2022** : réception des réponses des établissements et décision des candidats admis via Parcoursup

Modalités d'admission

2 étapes

1^{re} étape

- Calcul de la moyenne générale des candidats sur la base des notes des :
 - * 3 derniers bulletins de première ;
 - * 2 premiers bulletins de terminale ;
 - * des épreuves anticipées du bac.
- Sélection automatique des 600 meilleurs dossiers.

Les candidats admissibles à la 1^{re} phase recevront un sms et un courriel via Parcoursup.

2^e étape

Les candidats retenus seront invités sur [Parcoursup](#) pour passer un entretien en présentiel le **23 avril 2022** (l'information sera disponible sur le site internet de l'école à la rubrique **Admission**.)

Les candidats résidant hors métropole ou à l'étranger auront la possibilité de passer l'entretien en visio-conférence (un courriel leur sera envoyé par le service de la scolarité indiquant les modalités).

Composition du jury pour l'entretien et qualités évaluées

- 2 enseignants qui s'attacheront à repérer les qualités suivantes :
 - * présentation orale : structuration des idées, capacité d'analyse et pertinence, imagination ;
 - * ouverture sur le monde : sens de l'observation, centres d'intérêts ;
 - * démarches d'orientation : motivation et intérêts de suivre des études en architecture ;
 - * qualités personnelles : maturité, expression orale, réactivité et dynamisme.

Aucune connaissance dans le domaine de l'architecture n'est requise.

Modalités de l'entretien

- 10 minutes :
 - * 5 minutes : présentation du candidat ;
 - * 5 minutes de questions / réponses avec les enseignants ;

Aucune production personnelle ne pourra être présentée lors de l'entretien.

Le classement final est réalisé à partir de la note d'entretien, les ex aequo seront départagés par la moyenne générale de leur dossier.

L'établissement classe 600 candidats pour 100 places en 1^{re} année de licence.

La procédure d'admission et les pièces demandées (dématérialisées) en fonction du profil sont détaillées dans la plateforme Parcoursup

Entrée en L2, L3 ou M1 – hors apprentissage

Dates du dépôt du dossier de candidature du 03/01/2022 au 17/03/2022

Frais de dossier : 37 € par virement bancaire (Rib), exonération pour les étudiants boursiers.

Qui est concerné ?

Les étudiants en cours de formation dans l'enseignement supérieur, déjà diplômé(e)s ou justifiant d'une expérience professionnelle intéressé(e)s par les études d'architecture (validation des acquis).

Critères d'admission

- être titulaire d'un baccalauréat (ou diplôme équivalent) et d'un diplôme de l'enseignement supérieur français ou européen (équivalent au moins à un bac + 2) ;
- avoir interrompu ses études dans une ENSA française depuis plus de 3 ans ;
- justifiez d'une expérience professionnelle, d'un stage, de connaissances ou d'aptitudes capitalisées hors formation.

Procédure et documents demandés

Portail d'admission [Taïga](#) - sélectionner Ensa Paris-Est

- un curriculum vitae décrivant le parcours scolaire, universitaire et professionnel (dans le cas d'une validation des acquis) (format PDF) ;
- un dossier de travaux : sélection de travaux (format du dossier de travaux : A4 – PDF, maximum 19,8 Mo) ;
- une photo d'identité numérique (format identité : 35 mm de large – 45 mm de haut < 300 Ko - .jpeg) ;
- des copies des bulletins scolaires et du ou des diplômes (un seul fichier PDF) ;

Entrée en L2 ou L3 :

- une lettre de motivation présentant le projet professionnel, les études, l'intérêt pour suivre un cursus d'architecture et le positionnement souhaité (L2 ou L3) (format un A4 recto-verso maximum – PDF).

Entrée en M1 :

- deux lettres de motivation : une lettre pour chaque filière souhaitée en argumentant son positionnement (format un A4 recto-verso maximum – PDF).

Étudiants boursiers :

- L'attribution nominative de bourse de l'année 2021-22

Modalités de sélection

Les candidatures éligibles seront examinées par une commission de sélection. Cette commission établira une liste des candidatures retenues pour un entretien avec un jury qui aura lieu **le samedi 23 avril 2022**.

À l'issue de ces étapes, une liste principale et une liste complémentaire seront établies. Les candidats seront informés fin mai de toutes les décisions de la commission de sélection par mail.

Apprentissage entrée en L3 ou M1

Dates du dépôt du dossier de candidature du 03/01/2022 au 17/03/2022

Qui est concerné ?

Toute personne de 16 à 29 ans révolus et les personnes plus âgées sous conditions (suivre déjà des études en apprentissage, être créateur d'entreprise ou en situation de handicap). **Les étudiants boursiers doivent faire un dossier de demande de bourse sur critères sociaux, pour ne pas être hors délai en cas de refus dans la formation ou de difficulté pour trouver une structure d'accueil.**

Critères d'admission

Entrée en L3 :

Être étudiant inscrit en 2e ou 3e année de licence dans une école d'architecture et avoir validé 120 ECTS ou étudiant en réorientation ou reprise d'études (sous réserve d'acceptation dans l'établissement par la commission dédiée aux équivalences et validations d'acquis).

Entrée en M1 :

Être étudiant titulaire du diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence ou équivalent.

Procédure et documents demandés

Portail d'admission [Taïga](#) - sélectionner Ensa Paris-Est

- un CV comportant une description du parcours scolaire, universitaire et professionnel (format PDF) ;
- un portfolio présentant et mettant en valeur uniquement les projets réalisés dans le cadre du cursus ou d'expériences professionnelles. Si des projets professionnels sont présentés (réalisés en agence ou dans un autre contexte), une mention doit clairement indiquer dans quel contexte les projets ont été conçus ou réalisés, le rôle du candidat dans ce projet. (format du portfolio : A4 - PDF, maximum 19,8 Mo).
- une photo d'identité numérique (format identité : 35 mm de large - 45 mm de haut < 300 Ko - jpeg) ;
- une demande de transfert du candidat avec l'accord du directeur de l'établissement d'origine.

Entrée en L3 :

- une lettre de motivation présentant clairement la formation, le parcours et le projet professionnel et une argumentation détaillée de la motivation à intégrer la formation en alternance en particulier (format un A4 recto-verso maximum - PDF) ;
- un relevé de notes du baccalauréat et des 3 semestres en école d'architecture ou un relevé du SS et S6 pour les étudiants inscrits en L3 formation initiale (un seul PDF).

Entrée en M1 :

- une lettre de motivation pour chacune des filières choisies (soit 2 lettres) montrant comment le candidat envisage son parcours professionnel et son apprentissage au sein de chacune des filières (format de la lettre : un A4 recto-verso maximum - PDF) ;
- un relevé de notes complet du DEEA ou équivalent (un seul PDF).

Modalités de sélection

Pour les étudiants relevant de la procédure des acquis, une première instruction du dossier est faite par une commission compétente pour déterminer la possibilité ou non d'intégrer une école d'architecture. Si le dossier est recevable, il passe auprès des membres de la commission de sélection des formations en alternance. Tous les candidats sélectionnés seront auditionnés oralement.

Formation Structure et architecture

Entrée en M1

Ouverture du 03/01/2022 au 17/03/2022

Critères d'admission

Étudiant inscrit 3e année de licence dans une école d'architecture française ou en cours d'obtention ou déjà titulaire du DEEA (diplôme d'études en architecture).

Procédure et documents demandés

Portail d'admission [Taïga](#) - sélectionner Ensa Paris-Est

- une lettre de motivation (format : un A4 recto-verso maximum – PDF) ;
- les copies des relevés de notes du bac et des 3 années de licence en école d'architecture (un seul PDF) ;
- un dossier de travaux sélection de travaux -format du portfolio : A4 - PDF, maximum 19,8 Mo) ;
- une photo d'identité numérique (format identité : 35 mm de large - 45 mm de haut < 300 Ko – jpeg) ;
- pour les étudiants boursiers : envoyer l'attribution nominative de bourse de l'année 2021-22 (format PDF) ;
- pour les étudiants inscrits dans une ENSA faire une demande de transfert avec l'accord du directeur de l'établissement d'origine.
- Toutes pièces appuyant la demande du candidat (lettre de recommandation, attestation de stage...).

Modalités de sélection

Une première sélection est faite par la commission de sélection, qui examine tous les dossiers. Les candidats sélectionnés passent un entretien oral.

Mobilité international entrante

Critères d'admission

Tout étudiant scolarisé dans [un établissement étranger partenaire](#)

Procédure

Portail d'admission [Taïga](#) - sélectionner Ensa Paris-Est

Dépôt du dossier d'inscription à partir de 30 mai 2022.

Recommandation

Il est vivement conseillé d'effectuer un séjour d'études d'une durée correspondant à une année universitaire entière ou de privilégier le premier semestre. Le semestre 2 du master 2 n'est pas ouvert à la mobilité entrante.